ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

SCIENTIFIC, TECHNICAL AND RESEARCH COMMISSION
COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE

Semi-Arid Food Grain Research and Development
Recherche et Developpement des Cultures Vivrières dans les Zones Semi-Arides

Bibliothèque OA/SAFGRAD
01 BP. 1783 Ouagadougou 01
Tél. 30 - 60 - 71/30 - 60 - 68
Burkina Faso

630.7
SAF

Visite du Prof. EKPERE A. Johnson
Secréaire Exécutif de l'OUA/CSTR
au Bureau de Coordination du SAFGRAD

30 septembre au 2 octobre 1994
Ouagadougou - BURKINA FASO

Coordination Office/Bureau de Coordinatio
SAFGRAD
01 B. P. 1783, Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. 30-60-71/30-60-72
Télex : 5381 BF

630.7
SAF - 5A

Visite du Professeur EKPERE A. Johnson
Secréaire Exécutif de l'OUA/CSTR
au Bureau de Coordination du SAFGRAD

30 septembre au 2 octobre 1994

Bibliothèque UA/SAFGRAD
01 BP: 1783 Ouagadougou 01
Tél: 30 - 63 - 21/01 - 16 - 99
Burkina Faso

Depuis sa nomination à la tête de la Commission Scientifique, Technique et de la Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1993 (OUA/CSTR), le Professeur EKPERE A. Johnson n'a pas eu l'opportunité de visiter le Bureau de Coordination du SAFGRAD (BCS). Il s'agit donc d'une visite de travail programmée depuis l'année dernière.

En l'absence du Dr. Joseph M. MENYONGA, Coordinateur International pour raison de santé, le Secrétaire Exécutif a eu des séances de travail avec :

Dr. Taye BEZUNEH, Directeur de la Recherche et Coordinateur International par intérim.

M. Evenunye ADANLETE, Chef du Service Administratif et Financier.

Le Secrétaire Exécutif a aussi rencontré l'ensemble du personnel. Il convient de noter que le Dr. Nyanguila MULEBA, Consultant auprès de l'OUA/SAFGRAD a également participé et contribué au briefing sur le SAFGRAD. Plusieurs points ont été abordés durant les entretiens.

1.0 BRIEFING SUR LE SAFGRAD

Dans son introduction le Coordinateur International par intérim a présenté le SAFGRAD depuis son initiation en 1977/1978, la phase I clôturée en 1986 étant axée sur la recherche et la phase II jusqu'en 1993 principalement orientée sur les réseaux maïs, niébé, sorgho et millet dans les zones semi-arides de l'Afrique.

1.1 Rôle du Bureau de Coordination du SAFGRAD (BCS) durant les deux premières phases du projet

L'objectif principal du SAFGRAD durant la première phase était le développement de la recherche agricole ; le SAFGRAD a ainsi travaillé en étroite collaboration avec les Centres Internationaux de Recherche Agricole (CIRA) tels que l'IITA et l'ICRISAT qui exécutaient des activités de recherche et il revenait au BCS de coordonner ces activités. Durant cette première phase les CIRA étaient en réalité les principaux bénéficiaires du financement USAID (principal bailleur de fonds). Sous l'impulsion du SAFGRAD, la stratégie appliquée durant la seconde phase a permis aux Systèmes Nationaux de la Recherche Agricole (SNRA) de prendre peu à peu la relève ; l'objectif final étant que les SNRA puissent être les principaux bénéficiaires des subventions et assurer eux mêmes leur développement agricole.

On pourrait dire que cet objectif a été atteint ; en effet, durant la phase II les SNRA ont reçu plus de support financier que durant la première phase alors que les fonds alloués à la phase I sont de loin plus importants que ceux de la phase II. Sur les plans formation, développement agricole, regroupement des chercheurs africains au-delà des barrières

3694

linguistiques etc le SAFGRAD a eu des succès qu'attestent les différentes évaluations et aussi l'étude de l'impact du SAFGRAD conduite à la fin du projet. En face du retrait des bailleurs de fonds, ce succès doit inciter les africains à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour le développement de leur agriculture.

1.2 Orientations présentes du SAFGRAD

Dans sa nouvelle politique l'USAID a décidé d'orienter son financement par les CIRA sans l'intervention du SAFGRAD. De ce fait, le BCS oriente désormais ses activités sur les domaines suivants :

- Collaboration avec les réseaux maïs, niébé, sorgho sur le plan technique ;
- Collaboration avec les SNRA pour la préparation de nouveaux projets (ex: projet de multiplication de semences de niébé avec l'INERA grâce au financement de AFRIRECO).
- Projet de vérification de technologies ;
- Essai de regrouper les unités sous-régionales travaillant dans le domaine agricole, ceci dans le sens de la nouvelle orientation recommandée par le comité de travail réuni à Abidjan en Mars 1994.

Le Secrétaire Exécutif a félicité le SAFGRAD pour tous les efforts accomplis et des succès enregistrés. Il s'est montré préoccupé par les moyens à mettre en oeuvre pour faire accepter par les organisations internationales les nouvelles orientations du SAFGRAD qui se veulent continentales, cela dans le cadre de la nouvelle structure de l'OUA.

2.0 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

2.1 Réunion du Comité Consultatif 16 au 25 Novembre 1994 à Addis Ababa

Le Secrétaire Exécutif a informé la direction du BCS de la prochaine réunion du Comité Consultatif consacrée aux questions budgétaires. Ce comité devra analyser l'exécution du budget 1993/1994. Il est demandé au BCS d'envoyer à la CSTR avant le 15 octobre 1994 un commentaire d'une page maximum sur l'exécution financière et technique de la dotation de US$400,000 allouée pour l'année concernée.

2.2 Subventions de l'OUA au BCS

La CSTR reste encore devoir au BCS US$40,000 sur la subvention 93/94. Le Secrétaire Exécutif a affirmé que ce reliquat a déjà été transféré télégraphiquement par ECO BANK (Bénin). S'agissant de la subvention de l'année en cours, elle parviendra encore au BCS par l'intermédiaire de la CSTR. Celle-ci fera des transferts au début de chaque trimestre pour 1/4 de la subvention afin d'éviter les problèmes de trésorerie que connait le BCS. Cependant, compte tenu du retard déjà accusé, en Novembre 1994, 50 % de la subvention soit $100,000 seront transférés dans les comptes du BCS pour les 6 premiers mois de l'année budgétaire.

2.3 Affiliation au régime de pension ALICO

En Mai 1994, lors d'une rencontre avec le Secrétaire Exécutif, il a été convenu que la CSTR prenne les contacts nécessaires avec ALICO pour l'affiliation du personnel du BCS au régime de pension de l'OUA. Les salaires du personnel ont été communiqués à la CSTR à cet effet mais aucune suite n'a été donnée au BCS à ce jour.

Le Secrétaire Exécutif a promis de s'informer auprès du Chef Comptable de la CSTR et communiquer le résultat au BCS.

2.4 Correction des salaires inscrits dans les contrats du Personnel International

Au moment de la préparation des contrats du personnel international, une erreur a été commise. Les salaires inscrits sur les nouveaux contrats ne correspondent pas à ceux inscrits sur la nouvelle grille salariale de l'OUA. Une lettre a été adressée à la CSTR pour demander la correction de cette erreur. A la demande du Secrétaire Exécutif, une autre lettre a été envoyée en Août 1994 pour donner les implications financières de cette correction. Le Secrétaire Exécutif a dit n'avoir pas reçu cette lettre. Il prendra les dispositions nécessaires après vérification avec le chef comptable.

2.5 Déduction des impôts des salaires

Suite à la lettre circulaire du Ministère des Relations Extérieures relative à la déduction à la source de l'IUTS et de la taxe d'habitation, le BCS a saisi la CSTR pour avis. La CSTR a informé le BCS par fax que la pratique au sein de l'OUA laisse à chaque national le devoir de régler ses impôts à l'Etat. La CSTR voulait en outre référer le cas à l'OUA siège. En l'absence de texte officiel devant servir de référence, le BCS n'a pas encore écrit au Ministère des Relations Extérieures.

Le Secrétaire Exécutif a avisé que le BCS envoie une lettre aux Relations Extérieures pour les informer que l'accord de siège OUA/BURKINA est tacite sur les déductions d'impôts des salaires du personnel local et que par ailleurs conformément à la pratique de l'OUA, il revient au personnel local d'honorer ses obligations vis-à-vis de l'Etat.

2.6 Problèmes des anciens membres du personnel

- Mesdames MAGASSOUBA Yvonne et BANDAOGO Vivian ont été employées par le BCS jusqu'en mars 1992. Suite à la réduction drastique du financement, le BCS n'as pas renouvelé leurs contrats et leur a payé leurs droits qu'elles ont refusé de toucher en les reversant dans le compte du BCS. Elles réclament 21 mois de salaires de dommages et intérêts.

- M. KABORE Hubert, employé comme documentaliste durant 4 mois a été licencié le 14 octobre 1991 pour faute grave. Il a cité en justice le BCS qui a été condamné à payer 366.257 F à l'intéressé.

Le Ministère des Relations Extérieures a relancé à plusieurs reprises le BCS pour le règlement définitif de ces problèmes. Le BCS de son côté a écrit plusieurs fois à la CSTR et surtout à l'OUA/ADDIS pour une solution finale. La dernière lettre a été envoyée à Mr. P. RWEZAHURA à cet effet.

Le Secrétaire Exécutif a promis de préparer une lettre générale au Ministère des Relations extérieures pour leur demander de clore définitivement ces problèmes étant donné que le BCS a payé tous les droits conformément aux règles en vigueur.

- M. E.A. ODONKOR a adressé une lettre de réclamation pour le paiement de son loyer du 1 au 15 juin 1992 et le transport de son véhicule de Ouagadougou à Accra. Le Secrétaire Exécutif affirme lui avoir envoyé une dernière réponse dont il fera parvenir une ampliation au BCS.

2.7. Futur du SAFGRAD

Ce point a concerné essentiellement deux points :

- la restructuration de l'OUA et singulièrement de la CSTR à laquelle doit être intégré le SAFGRAD.

Le BCS venait de recevoir au cours de la semaine même une lettre circulaire du Secrétariat général demandant des commentaires sur la proposition de restructuration de l'OUA. Ces commentaires et contre propositions doivent parvenir au bureau de l'Inspecteur Général au plus tard le 31 octobre 1994. Le BCS doit envoyer copie de ses commentaires à la CSTR.

Pour le Secrétaire Exécutif, sa préférence va à la structure actuelle de la CSTR qui doit garder sa dénomination parce que la recherche est un élément important qui doit ressortir dans les attributions de la CSTR.

Le BCS devra faire une projection du personnel nécessaire pour l'exécution du projet SAFGRAD dans sa nouvelle orientation et intégrer cette projection dans la nouvelle structure de l'OUA. Cet exercice est important et requiert un document soigneusement présenté et transmis dans les délais comme mentionné plus haut.

- La sensibilisation des organes de décisions d'un certain nombre de pays sur les activités et l'avenir du SAFGRAD

En vue de sensibiliser les organes de décision lors des réunions des Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres de l'OUA, il a été discuté avec le Secrétaire Exécutif, la possibilité de contacter les ministres de 3 ou 4 Etats (Burkina, Ghana, Mali et Togo) pour les informer sur les acquis du SAFGRAD et les perspectives de ce projet en vue de les amener à faire inscrire le problème du SAFGRAD à l'ordre du jour de la prochaine réunion des Ministres de sorte que les voies et moyens soient trouvés pour le maintien de cette unité vitale pour l'Afrique. Ces contacts seront faits en Novembre/Décembre 1994 par le Coordinateur International (Burkina, Mali) et en partie conjointement avec le Secrétaire

Exécutif (Togo, Ghana). Un document consistant doit être préparé sur le SAFGRAD faisant référence aux article 219, 220, 221 et 222 du rapport (CM) 1746/LVII de la 57e session ordinaire du Conseil des Ministres du 15 au 19 Février 1993.

Sur un autre plan, le départ à la retraite du Dr. Joseph M. MENYONGA a été évoquée. En ce qui concerne la vacance de poste qui sera créée suite à son départ, outre le problème crucial de financement du BCS, la pratique actuelle de l'OUA est en général de ne plus pourvoir aux postes vacants en attendant le redéploiement du personnel dans le cadre de la restructuration. Ainsi, à moins qu'une solution ultime ne soit trouvée, une nomination d'intérimaire sera communiquée au BCS en temps opportun par le Secrétariat Exécutif.

3.0 QUESTIONS RELATIVES AUX ASPECTS TECHNIQUES DU PROJET

Ces questions ont eu trait aux activités en cours, aux réunions, projets et publication en préparation (se référer à l'ordre du jour des entretiens).

4.0 REUNION AVEC L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

4.1. Introduction du Secrétaire Exécutif

Après une brève introduction du Coordinateur International par intérim, le Secrétaire Exécutif a exprimé sa joie d'être enfin au BCS qu'il aurait aimé visiter depuis longtemps et a remercié le personnel pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé depuis son arrivée. Il a mis l'accent sur 3 points :

a) Succès du SAFGRAD - Le Secrétaire Exécutif a fait observé que 3 bureaux régionaux et 2 projets dépendent de la CSTR. Il se réjouit que le SAFGRAD soit l'un de ces projets dont le succès ne fait plus de doute. C'est avec joie donc qu'il vient voir et remercier ceux qui ont contribué à ce succès.

b) Situation du SAFGRAD - Le Secrétaire Exécutif a informé le personnel que la situation du SAFGRAD avant sa prise de fonction était assez précaire et qu'il y avait même des rumeurs relatives à la clôture du SAFGRAD malgré son efficacité et son succès. Cependant, grâce aux conclusions des entretiens entre la direction du SAFGRAD, l'OUA et la CSTR, le SAFGRAD a été maintenu et les efforts nécessaires se font pour sa consolidation.

c) Restructuration de l'OUA - L'OUA a fini son programme politique qui était la libération du continent ; elle se consacre présentement au développement économique de l'Afrique. Pour ce faire, un traité de la Communauté Economique Africaine a été signé. Afin de répondre à cet objectif, l'OUA entreprend une réorganisation de sa structure. Ceci affectera la CSTR et le SAFGRAD. Ces 2 unités auront en conséquence des reponsabilités additionnelles au niveau du Continent.

4.2 Doléances du personnel

Le personnel ayant remis une lettre au Secrétaire Exécutif avant la réunion, ce dernier a demandé que le personnel expose les points contenus dans la lettre, ce qui a été fait comme suit :

a) Demande de reconduction des salaires du personnel local en US$

A cause de la dévaluation du F CFA, les salaires en F CFA ne permettent pas au personnel de survivre. Par ailleurs les salaires du personnel localement recruté dans les bureaux régionaux sont en US$.

b) Révision et augmentation des salaires

Suite à la dévaluation du F CFA, le gouvernement du Burkina Faso a décidé une augmentation de tous les salaires. Les organisations internationales (PNUD, USAID) ont révisé leurs grilles salariales mais le BCS n'a rien fait dans ce sens.

c) Paiement de certains avantages : avances sur salaire, prêts véhicules, prêts pour scolarisation - Ces avantages étaient accordés avant, mais depuis un certain temps le personnel n'en bénéficie plus.

d) Durée des contrats - Les contrats d'un an accordés au personnel ne lui permettent pas de bénéficier de prêts auprès des institutions bancaires et de faire des programmes à long terme.

e) Compression du personnel - Le personnel encore en poste est touché par le cas de ceux qui ont perdu leur emploi et de ce fait s'inquiète pour son propre cas et son avenir et demande au Secrétaire Exécutif de trouver une solution à ce problème de compression.

4.3 Réponse du Secrétaire Exécutif

Le Secrétaire Exécutif a remercié le personnel pour cette lettre qui lui a été adressée et qui lui permet de connaître les préoccupations du personnel.

a) Salaires en US$ - Les salaires du personnel international sont payés en US$ en général. Par contre ce n'est pas tout à fait vrai que dans les bureaux régionaux les salaires du personnel local sont payés en US$. A Nairobi, Addis, Yaounde, Guinée, les salaires sont payés en devise locale a affirmé le Secrétaire Exécutif. Il estime que cela est dû probablement au fait que les fonds reçus sont crédités en devise locale puisque dans ces pays, l'OUA n'a pas la possibilité d'avoir des comptes en US$. A Lagos, le personnel était payé en US$ jusqu'en janvier 1994 mais à partir de Février 1994, suite à des mesures gouvernementales de supprimer les comptes en devises étrangères, le personnel ne bénéficie plus de cet avantage.

b) Révision des salaires - L'OUA est présentement en pleine restructuration. Après cette restructuration la situation du SAFGRAD pourrait changer.

c) Divers avantages liés aux prêts et avances - Il s'agit là d'un problème de trésorerie qui ne pourrait être réglé que si la situation financière du BCS le permet.

d) Contrats d'un an - Le Secrétaire Exécutif a informé le personnel qu'il s'agit d'une décision qu'il a personnellement prise compte tenu de la situation de financement du BCS. Les contrats d'un an permettent de maintenir le SAFGRAD en vie en attendant une meilleure situation.

e) Réduction d'effectif - Il est vrai que la réduction d'effectif entraîne une augmentation du volume de travail pour ceux qui sont en poste tout en créant l'incertitude du lendemain. Cette situation est due à la réduction du budget de plus de moitié. Le Secrétaire Exécutif a affirmé qu'il pense qu'il vaut mieux maintenir une unité quelque soit sa taille au lieu de la clôturer.

En conclusion, le Secrétaire Exécutif a dit au personnel que le problème réel, c'est que l'OUA et la CSTR n'ont pas de ressources suffisantes ce qui implique que le SAFGRAD n'a pas le financement nécessaire pour ses activités. Le problème n'a pas été créé par le Coordinateur International ni par le Directeur de la Recherche ni par le Comptable. Ce problème nous dépasse tous a t-il dit, mais nous essayons d'y trouver les remèdes appropriés.

Avant la clôture de la réunion le personnel a exprimé sa joie au Secrétaire Exécutif et lui a affirmé toute sa confiance pour la solution des problèmes du SAFGRAD. Il faut que le SAFGRAD vive car fermer le SAFGRAD, ce serait une honte pour l'Afrique a conclu le personnel.

En dehors du BCS, le Secrétaire Exécutif a été reçu par le Ministre des Relations Extérieures, il a également rendu visite au Directeur de l'USAID, à l'Ambassadeur du Nigéria au Burkina, au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), au Centre de Recherches Agricoles et de Formation de Kamboinsé (INERA) et visité certains essais en milieu paysan comme décrit ci-dessous.

5.0 VISITS:

5.1 The Ministry of External Relations.

The Minister of Higher Education and Scientific Research represented the External Relations, since the Minister of the latter is currently attending the UN session in New York. On behalf of the General Secretary of OAU, the Executive Secretary thanked the Government of Burkina in general, and the Ministry of Higher Education and Scientific Research in particularly, for the fruitful cooperation and institutional support provided to SAFGRAD, in the past 15 years. Because of such support, the SAFGRAD project has become a "success story" in NARS research capacity building. The Executive Secretary also briefed the Minister that, OAU itself is being reorganized to effectively respond to the needs of its member states. The on-going reorganization would evolve OAU/STRC into (including SAFGRAD) the following scientific divisions:

a) Food and Agriculture.
b) Science and Technology.
c) Health, Environmental Science and Natural Resources.

The Executive Secretary also stressed that, the continuity of SAFGRAD in Burkina Faso is uncertain, unless the Government of Burkina lends its full support during the next (February, 1995) OAU Council of Ministers meeting. Finally, the Executive Secretary pointed out that, the African Economic Community has been ratified. Its realization, however, will much depend on the reorientation and services of science and technology (at national, regional and continental levels).

The Minister of the higher Education and Scientific Research commended the contribution of the SAFGRAD to the research capacity building, the generation and diffusion of technology in Burkina Faso. He also noted that, Burkina has enjoyed collaboration with OAU/STRC through SAFGRAD in order to build research capacity of other member countries in the sub-region. Then, he pointed out, that the Burkina Government accords high priority to the development of science and technology. The Executive Secretary was briefed that a major National Conference on Scientific Research was held.

Based on the guidance provided by the President of Burkina Faso, various research institutions and Centres of Higher Education are currently engaged in the drafting of the Science and Technology Strategic Plan, which is expected to be completed by the end of September 1994. Furthermore, national conference to discuss the strategic plan is expected to take place within the next few months. The Minister indicated that the participation of the OAU/STRC would be highly appreciated.

Finally, the Minister assured the Executive Secretary that Burkina would actively pursue SAFGRAD matters at the next OAU Council of Ministers meeting.

5.2 Courtesy Call to USAID.

On behalf of the Secretary General of OAU/STRC, the Executive Secretary thanked USAID for its financial support during SAFGRAD Phase I and II. He pointed out, the "success story" of SAFGRAD, particularily in NARS research capacity building should be repeated in other sub-regions and ecologies. The Executive Secretary also briefed USAID/Burkina of the on-going reorganization of OAU also in the field of science and technology as discussed above.

The USAID representative and the Agricultural Development Officer (ADO) appreciated the courtesy call and wished that future support from USAID to SAFGRAD would be realized. The USAID/Burkina Mission, however, suggested various contacts within USAID/Washington.

5.3 Embassy of Nigeria.

The Executive Secretary made a courtesy call and was received by First Secretary.

5.4 CNRST.

Following brief comments by the Executive Secretary, the Director General, CNRST, made the following comments:

a) SAFGRAD or its replacing institution should serve as "federator" of agricultural research institutions regional and programmes at continental level.

b) SAFGRAD need to implement the recommendation of the Task Force meeting held in Abidjan in march 1994.

c) It is essential that OAU/STRC and SPAAR harmonize their efforts to enhance and promote agricultural research at regional level.

5.5 Research Sites.

On Saturday, 1st October, 1994, the Executive Secretary, paid visit to Kamboinse Agricultural Station, to on-farm sites nearby and to Gampela research site. The Executive Secretary was accompanied by the Director of Resarch and the SAFGRAD Senior Consultant. The Director of Kamboinse Centre, expressed that he himself and staff of the station are honored by the visit of Executive Secretary. Then, he explained the various research programmes and also reported of the SAFGRAD substantial contribution in the development of the Kamboinse Station during Phase I and II. The Executive Secretary thanked of the excellent cooperation of INERA in general and the Kamboinse Station in particular, for enabling SAFGRAD to attain its objectives successfully.

During the on-farm and on-station visits, researchers and farmers discussed the purpose of the demonstration trials. The Executive Secretary expressed his appreciation of the on-going on-farm verification trials, particularly the participation of farmers in the evaluation of technologies.

Appendix 1 - Programme of visit and agenda of discussion

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
SCIENTIFIC, TECHNICAL AND RESEARCH COMMISSION
COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE

Semi-Arid Food Grain Research and Development
Recherche et Developpement des Cultures Vivrières dans les Zones Semi-Arides

Visit of Professor Johnson A. Ekpere
Executive Secretary OAU/STRC
29 September to October 1, 1994

(Tentative Schedule)

Thursday, 29 September, 1994	Arrival, Ouagadougou at 20:20pm	
Friday, 30 September, 1994	8.30-10.00	SCO Management
	10.00-10.30	External Reltions
	11.00-11.30	USAID
	11.30-12.00	Embassy of Nigeria
	15.00-15.30	CNRST
	15.30-16.30	SCO Management
	16.30-17.30	General Meeting
Saturday, 1st October, 1994	9.00-12.00	Field visits
	16.00-18.00	SCO Management

Coordination Office/Bureau de Coordination
SAFGRAD
01 B. P. 1783, Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. 30-60-71/30-60-72
Télex : 5381 BF

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
SCIENTIFIC, TECHNICAL AND RESEARCH COMMISSION
COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE

Semi-Arid Food Grain Research and Development
Recherche et Developpement des Cultures Vivrieres dans les Zones Semi-Arides

SAFGRAD

Visit of Prof.Johnson A. Ekpere,
Executive Secretary OAU/STRC.
29 September to October 2, 1994.

Subject : Agenda for discussion.

I. TECHNICAL MATTERS.

1. On-going Project activities.

(i) On-Farm Technology Verification Projet (ADB financed)

(ii) NESTLE/AFRIRECO Cowpea Improvement and Utilization.

(iii) The West African Farming Systems Research Network (IDRC support).

(iv) Collaboration with food grain networks.

Conferences and Meetings to be organized by OAU/STRC-SAFGRAD.

(v) On-Farm Research/Extension Experience to Enhance Food Grain Production in sub-Saharan Africa. 26-28 April, 1995. Venue: Abidjan in collaboration with ADB.

(vi) Technical Advisory and Management Committee Meeting. 16-18 March, 1995. Venue: Nairobi, Kenya in collaboration with IBAR.

(vii) The Second Regional Symposium of the African Association of Farming Systems for Research/Extension and Training. Venue: Ouagadougou Nov./Dec. 1995 in collaboration with CNRST/Burkina Faso.

Coordination Office/Bureau de Coordinatio
SAFGRAD
01 B. P. 1783, Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. 30-60-71/30-60-72
Télex : 5381 BF

2. Projects in the pipeline.

(i) Management of African Agriculture and the Environment at Village Level (finalized).

(ii) The West and Central Africa Agricultural Resource and Environment Network (consultancy to be provided by UNEP).

(iii) Research-Extension-Farmer Linkage Project (consultancy supported by ECA).

3. Publications.

New titles - Books.

(i) Progress in Food Grain Research and Production in Semi-Arid Africa (finalized and would be distributed as of mid-November, 1994).

(ii) Processing and Utilization of Sorghum and other Related Cereals (in press - also additional funding being searched).

(iii) SAFGRAD Newsletter (in process).

II. ADMINISTRATIVE ISSUES.

(i) OAU Subventions to SCO 1994/1995.

(ii) Affiliation to OAU pension scheme

(iii) Correction of salaries entered in staff contract

(iv) Deduction of income tax from staff salaries

(v) Former staff problems:

- MAGASSOUBA & BANDAOGO
- KABORE HUBERT
- E.A. ODONKOR

(vi) Future of SAFGRAD.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA) African Union Specialized Technical Office on Research and Developmen

1994

Visite du Prof. EKPERE A. Johnson Secrétaire Exécutif de TOUA/CSTR au Bureau de Coordination du SAFGRAD

AU-SAFGRAD

AU-SAFGRAD

http://archives.au.int/handle/123456789/5532

Downloaded from African Union Common Repository